

DÉLIBÉRATIONS

N° 2024/066/8.8

Feuillet n°094



Département de la DORDOGNE – Arrondissement de SARLAT
Communauté de communes Terrassonnais Haut Périgord Noir
58 avenue Jean Jaurès 24120 TERRASSON-LAVILLEDIEU

L'an deux mil vingt-quatre, le 8 juillet, à vingt heures et trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Terrassonnais Haut Périgord Noir, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Salle des fêtes de Pazayac, sous la présidence de M. Dominique BOUSQUET, Président.

Date de convocation : 28 juin 2024

Nombre de Conseillers Communautaires	
En exercice	58
Présents	36
Votants :	41
Pour :	41
Contre :	0
Abstention :	0

PRÉSENTS :

Titulaires : Sylviane GRANDCHAMP, Bertrand CAGNIART, Lionel ARMAGHANIAN, Jean-Marie CHANQUOI, Patrick GAGNEPAIN, Stéphane ROUDIER, Gaston GRAND, Jean-Louis PUJOLS, Élodie REBEYROL, Nicolas DJERBI, Daniel BARIL, Jean-Pierre VERDIER, Denis ADAMSKI, Francine BOURRA, Jean-Jacques DUMONTET, Michel MEYNARD, Marie-Claire ADOUX, Bernard DURAND, Patrick DELAUGEAS, Régine ANGLARD, Bernard BEAUDRY, Dominique BOUSQUET, Coralie DAUBISSE BOYER, Isabelle DUPUY, Frédéric GAUTHIER, Maud MANIERE, Stéphanie PORTE, Jean-Yves VERGNE. Caroline VIEIRA, Nicole DUBREUIL RAVIDAT, Laurent PELLERIN.

Suppléant : Dominique DURUY représentée par Gilles COZANET,

Gérard MERCIER représenté par Patrick LEFEBVRE, Claude TURBANT représenté par Betty CHABANE, Jacques MIGNOT représenté par Maurice DUBREUIL, Dominique DURAND représenté par REBIERE Emmanuel.

Excusés : Didier CLERJOUX, Josiane LEVISKI, Bernadette MERLIN, Patricia FLAGEAT, Jean-Michel LAGORSE, Annie DELAGE, Roland MOULINIER donne pouvoir à Nicolas DJERBI, Sébastien LUNEAU, Daniel BOUTOT, Nadine PIERSON donne pouvoir à Francine BOURRA Olivier ROUZIER, Claude SAUTIER, Alexandra DUMAS, Francis AUMETTRE, Edmond Claude DELPY, Mattia TRENTEMONT, Jean BOUSQUET donne pouvoir à Jean-Yves VERGNE, Jean-Michel LAGORCE, Fabien JAUBERT, Roger LAROUQUIE, Claudine LIARSOU donne pouvoir à Frédéric GAUTHIER, Jean-Luc BLANCHARD donne pouvoir à Nicole DUBREUIL RAVIDAT,

SECRÉTAIRE : Mme Nicole DUBREUIL RAVIDAT.

OBJET : Réhabilitation des réseaux d'eaux usées sur Terrasson : Plan de Financement

La Communauté de Communes Terrassonnais Haut Périgord Noir souhaite lancer la réhabilitation de ces réseaux d'eaux usées sur la commune de Terrasson-Lavilledieu, suite aux résultats de l'étude diagnostique du système d'assainissement.

De ce fait, la collectivité a missionné le bureau d'études Socama, pour la mission de maîtrise d'œuvre. Celui-ci a estimé l'opération à 5 744 000 € HT.

AR Prefecture

024-200041150-20240708-DE202466-DE
Reçu le 11/07/2024

Un financement à hauteur de 70% pourrait être obtenu auprès de l'Agence de l'Eau Adour Garonne, sur le domaine public et 50 % sur le domaine privé, si le dossier complet (avec entreprise retenue) est déposé avant le 2 octobre 2024, sur 4 ans.

Pour permettre de lisser les coûts, l'opération se fera sur 6 ans. Donc la collectivité va solliciter une dérogation de l'aide à l'Agence de l'Eau Adour Garonne pour la passer de 4 à 6 ans.

Un plan de financement de cette opération est présenté ci-dessous :

	Montant opération € HT	Taux de subvention	Subvention € HT	Reste à charge € HT
Travaux en domaine public	5 042 000,00 €	70 %	3 529 400,00 €	1 316 080,95 €
Travaux en domaine privé	702 000,00 €	50 %	351 000 €	361 531,75 €
Subvention animation branchement non conforme		200€/brcht	24 400,00 €	
Total	5 744 000,00 €		3 904 800,00 €	1 839 200,00 €

Dépenses prévisionnelles € HT	
Travaux en domaine public	5 042 000,00 €
Travaux en domaine privé	702 000,00 €
TOTAL	5 744 000,00 €

Recettes prévisionnelles	
Subvention Agence de l'Eau (70%)	3 529 400,00 €
Subvention Agence de l'Eau (50%)	351 000,00 €
Subvention animation brcht	24 400,00 €
Solde	1 839 200,00 €
TOTAL	5 744 000,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire DÉCIDE à l'unanimité :

- 🌿 De valider le plan de financement de la réhabilitation des réseaux d'eaux usées sur la commune de Terrasson-Lavilledieu.
- 🌿 De solliciter les aides financières de l'Agence de l'Eau et de demander une dérogation de l'aide allant à 6 ans.
- 🌿 D'Autoriser Monsieur le Président à faire, dire et signer toutes pièces se rapportant à cette affaire.

Fait et délibéré au siège les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme, fait à Terrasson-Lavilledieu,
le 09/07/2024

Le Président,
Dominique BOUSQUET
Terrassonnais

Communauté de Communes
58 Avenue Jean Jaurès
24120 Terrasson-Lavilledieu
05 53 50 96 10

Haut Périgord Noir

AR Prefecture

024-200041150-20240708-DE202466-DE
Reçu le 11/07/2024